

CULTURE - SANTÉ

APPEL A PROJETS 2014 Dossier de candidature

Identification de l'établissement de santé demandeur :

Nom :

Adresse complète :

Tél. :

Adresse électronique :

Statut :

N° SIRET :

Identification du directeur de l'établissement de santé :

Nom :

Prénom :

Adresse électronique :

Identification de la personne référente du projet Culture - Santé au sein de l'établissement de santé :

Nom :

Prénom :

Qualité :

Tél. :

Adresse électronique :

Première candidature Culture - Santé

Renouvellement de candidature Culture - Santé

Identification de l'artiste ou de la structure culturelle partenaire :

Plusieurs partenaires peuvent être identifiés

Nom de l'artiste ou du directeur de structure :

Prénom de l'artiste ou du directeur de structure :

Nom de la structure culturelle :

Nom, prénom et qualité de la personne référente du projet Culture - Santé au sein de la structure culturelle :

Adresse complète :

Tél. :

Adresse électronique :

Intitulé du projet :

Discipline(s) artistique(s) :

Public

Présentation du public concerné par le projet (*caractéristiques, service(s) et/ou établissement(s) de rattachement, etc.*) :

Nombre de bénéficiaires potentiels :

Présentation du projet

Date de mise en œuvre et durée prévues du projet (*calendrier prévisionnel*) :

Objectifs visés :

- A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?

- Qui a identifié ce(s) besoin(s) (*professionnels de santé, usagers, partenaires culturels, etc.*) ?

Présentation du projet (suite)

Description et déclinaison **détaillée** du projet (*mode opératoire*) :

Méthode d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs attendus :

Partenaires

Rôle des différents acteurs du projet :

Autres partenaires impliqués dans le projet (*établissement(s) de santé, structure(s) culturelle(s), collectivité(s) territoriale(s), etc.*
Merci de préciser le nom et la nature de l'engagement) :

Note d'opportunité (celle-ci a pour objectif de vous permettre d'argumenter avec davantage de précision votre projet en référence aux critères d'éligibilité énoncés dans l'appel à projet) :

Budget prévisionnel 2014 du projet

Dépenses		Recettes	
Salaires et charges des artistes professionnels : <i>(nb artistes x nb heures x coût horaire)</i>	€	Etablissement(s) de santé demandeur(s) :	€
Frais de déplacements des artistes et défraiements :	€	Son ou ses partenaires de projet : <i>dont structure(s) culturelle(s) partenaires le cas échéant</i>	€
Matériaux et fournitures :	€	ARS - DRAC Nord - Pas-de-Calais : programme Culture - Santé <i>(préciser le montant de la subvention demandée) :</i>	€
Autres frais (à préciser) : <i>(billetterie, communication, productions, restauration, déplacements, etc.)</i>	€	Conseil général : Conseil régional : Ville – Agglomération :	€ € €
		Autres financeurs (à préciser) : <i>(fonds européens, mécènes, etc.)</i>	€
Total général des dépenses :	€	Total général des recettes :	€

AIDES :

- Le budget présenté doit être équilibré (total des dépenses = total des recettes)
- L'éventuelle valorisation des moyens humains et matériels engagés par le(s) établissement(s) de santé et, le cas échéant, par la/les structure(s) culturelle(s), doivent être identifiés en dehors du budget prévisionnel
- Il vous est conseillé de vous référer aux bases tarifaires proposées par la DRAC aux artistes et structures culturelles :
 - coût horaire d'intervention artistique : **48€** TTC
 - frais de déplacements d'un artiste (au sein de la région) : **0.30€** par kilomètre (domicile – lieu d'intervention A/R)

Annexes à joindre obligatoirement au dossier :

1. Le bilan complet du projet 2013 subventionné par la DRAC et l'ARS Nord - Pas-de-Calais dans le cadre du programme Culture - Santé. Pour cela un guide est annexé à ce dossier et peut être un support à la réalisation de vos bilans.

2. Le calendrier détaillé de la réalisation du projet 2014.
3. Tout document présentant l'engagement des partenaires, s'il en existe déjà, sur ce projet : convention, dossiers artistiques, etc.
4. Après décisions de la commission d'examen des dossiers et dans le cas où une subvention serait attribuée en soutien au projet, diverses pièces complémentaires seront à fournir avant le 23 juin 2014 selon le statut de l'établissement subventionné. Elles vous seront communiquées à cette occasion.

ATTENTION : tout dossier de candidature incomplet sera déclaré irrecevable.

Dossier à adresser par courrier électronique **ou** voie postale avant le **21 mai 2014** à :

Claire Gouelleu
Chargée de mission Culture - Santé

ARS Nord - Pas-de-Calais
Bâtiment Onix A
556 Avenue Willy Brandt
59777 Euralille

claire.gouelleu@ars.sante.fr

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter Claire Gouelleu au :
03 62 72 86 23 – 06 83 67 35 52